

Journée internationale des droits des femmes

Dans le secteur du grand âge, les femmes au cœur de l'engagement

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le Synerpa souhaite mettre à l'honneur celles qui s'engagent chaque jour auprès des personnes âgées.

Le secteur du grand âge est l'un des plus féminisés du monde du travail. Il présente également une singularité : ces professionnelles accompagnent elles-mêmes une majorité de femmes – 67 % des personnes de 85 ans et plus sont des femmes. **Un engagement féminin, souvent jusqu'aux derniers instants de la vie.**

Pour illustrer cette réalité, **le Synerpa a donné la parole à 18 professionnelles exerçant en établissement ou à domicile** : aides-soignantes, auxiliaires de vie, infirmières, médecins ou encore directrices.

18 parcours, 18 regards sur un même engagement : prendre soin, accompagner et préserver la dignité des personnes âgées. Ces portraits sont à [découvrir sur le site du Synerpa](#).

Un secteur massivement féminisé

Dans les EHPAD privés commerciaux, les femmes représentent 85,3 % des effectifs totaux. Cette féminisation traverse tous les métiers : 90,6 % des personnels paramédicaux et soignants ; 93,4 % des agents de service hospitalier. Dans les services d'aide à domicile, elles représentent 93 % des intervenants.

Les femmes occupent également largement les postes à responsabilité : 86,4 % des postes de direction et 86,9 % des postes d'encadrement.

(Source : données nationales DREES, IGAS et OPCO Santé.)

Des métiers de sens, portés par l'humain

Au-delà des chiffres, **ces trajectoires professionnelles sont profondément marquées par le sens et l'engagement humain.**

« La prise en charge des personnes âgées nécessite une approche globale : médicale, éthique et profondément humaine. On ne soigne pas uniquement une pathologie, mais une personne avec son histoire », explique Marie, médecin coordonnateur en EHPAD.

« Un sourire, un merci ou un moment d'échange me rappellent chaque jour pourquoi j'ai choisi ce métier », témoigne Sabrina, aide-soignante en EHPAD.

Au domicile également, l'engagement est quotidien. *« Permettre aux personnes âgées de rester chez elles, entourées de leurs repères et de leur histoire, donne un sens profond à mon métier. Les aider à préserver leur autonomie et leur dignité tout en rassurant leurs proches est une grande fierté. »*, souligne Ouafa, responsable d'une agence de service d'aide à domicile.

Des femmes engagées, mais aussi confrontées à des fragilités

Si ces métiers sont profondément porteurs de sens, ils restent marqués par **des défis importants : pénibilité, carrières parfois courtes ou encore nécessité de concilier vie professionnelle et vie personnelle.**

Dans l'aide à domicile, seuls 24 % des professionnels exercent encore après dix ans de carrière. En établissement, on observe également un décrochage marqué après 60 ans : chez les soignantes en EHPAD privés, les effectifs passent de 3 194 femmes âgées de 55-59 ans à seulement 1 328 entre 60 et 64 ans.

(Source : données nationales DREES, IGAS et OPCO Santé.)

Dans ce contexte, les professionnelles expriment des attentes fortes.

« *En tant que femmes, nous devons pouvoir accéder aux formations et concilier vie professionnelle et vie personnelle. Faire entendre notre voix dans le monde du travail est essentiel* », souligne Lynda, auxiliaire de vie.

« *Dans un secteur très féminin, j'attends avant tout de la reconnaissance et un management qui comprend les réalités du terrain et les valeurs que nous portons au quotidien* », ajoute Manon, infirmière référente en EHPAD.

Des employeurs qui se mobilisent

Face à ces défis, les employeurs du secteur ont un rôle central – et les professionnelles le reconnaissent. Certaines soulignent une protection concrète face aux situations difficiles. « *Lorsque l'on est confrontées à des gestes ou des paroles déplacés au domicile, ma société réagit immédiatement* », souligne Irène, auxiliaire de vie.

Au-delà de la sécurité, c'est la qualité du management qui fait la différence au quotidien : reconnaissance, confiance, équité. « *Être reconnue pour ce que je suis et pour ce que je fais, à égalité avec mes collègues, non pas en raison de mon genre, mais de mes compétences : c'est une valeur fondamentale à mes yeux. J'ai la chance de vivre cette réalité avec mon employeur actuel* », témoigne Romy, directrice d'EHPAD. Un sentiment partagé : « *Aujourd'hui, j'ai la chance de bénéficier de la confiance et du soutien de mes supérieurs* », confirme Cynthia, elle aussi directrice d'EHPAD.

Les engagements du secteur pour les professionnelles du grand âge : former, accompagner les parcours et valoriser les métiers

Avec 84 % des inscrits dans les formations sanitaires et sociales qui sont des femmes, les femmes sont incontestablement l'avenir du secteur grand âge. À l'occasion du 8 mars 2026, le Synerpa réaffirme son engagement pour accompagner ces professionnelles, notamment au travers de la formation et de l'accompagnement des carrières. À ce titre, **dans le secteur privé, près d'un salarié sur deux a bénéficié d'une formation en 2023.**

À travers ces 18 témoignages, le Synerpa veut aussi mettre en valeur les métiers du grand âge. Car, derrière chaque établissement ou service à domicile, se trouvent des femmes engagées, qui concilient souvent responsabilités familiales et exigences professionnelles, tout en exerçant un métier essentiel pour la société.

« *Au nom des adhérents du Synerpa, je tiens à saluer l'engagement, le professionnalisme et l'humanité de ces femmes qui, chaque jour, prennent soin de nos aînés* », déclare Jean-Christophe Amarantinis, président du Synerpa.

À propos du Synerpa

Créé en juin 2001, le Synerpa est la première confédération de l'hébergement, de l'aide et de l'accompagnement de la personne âgée. Il regroupe les principaux acteurs privés français des EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), des habitats intermédiaires, des services et soins à domicile avec le Synerpa Domicile. Le Synerpa rassemble au total 3 500 adhérents, dont 2 000 EHPAD, 300 habitats intermédiaires et 1 200 agences de services et soins à domicile, soit plus de 300 000 personnes hébergées et aidées et 170 000 salariés. Depuis 2019, le Conseil national des établissements thermaux (CNETh), qui représente 110 établissements, est également un syndicat affilié du Synerpa.

Contacts presse

Synerpa – Elisabeth Roy – 06 17 49 56 64 – roy@synerpa.fr – HAVAS Paris – Nelly Garnier – 06 89 30 95 38 – nelly.garnier@havas.com